

# FORMULES SPORTIVES



Voté par le Comité Directeur du 29 septembre 2023

## Table des matières

Article 1 – Ligue A Masculine.....	3
1.1 Saison Régulière : matchs Aller/Retour : 26 journées pour 182 matchs.....	3
1.2 Play-Offs du Championnat de France de Ligue A Masculine .....	3
1.3 Classement du Championnat de France de Ligue A Masculine .....	3
1.4 Attribution des Coupes d’Europe.....	4
Article 2 – Ligue A Féminine .....	4
2.1 Saison Régulière : matchs Aller/Retour : 26 journées pour 156 matchs.....	4
2.2 Play-Offs du Championnat de France de Ligue A Féminine .....	4
2.3 Classement du Championnat de France de Ligue A Féminine.....	5
2.4 Attribution des Coupes d’Europe.....	5
Article 3 - Ligue B Masculine.....	5
3.1 Saison Régulière : matchs Aller/Retour : 22 journées pour 132 matchs.....	5
3.2 Play-Offs du Championnat de France de Ligue B Masculine .....	6
3.3 Classement du Championnat de France de Ligue B Masculine .....	6
Article 4 – Cas de saison incomplète ou d’arrêt prématuré des championnats LNV.....	6
4.1 Si l’arrêt a lieu avant la fin des matchs aller .....	7
4.2 Si l’arrêt a lieu après la fin des matchs aller et avant la fin de la phase régulière .....	7
4.3 Si l’arrêt a lieu après la fin de la phase régulière et pendant les play-offs.....	7
4.4 Si les journées de championnat de la phase régulière n’ont pu se dérouler dans leur intégralité.....	7
4.5 Aménagement de la formule sportive des play-offs .....	7
Article 5 - Calcul des points pour le classement des championnats LNV.....	7
Article 6 - Diffusion des classements.....	8

## Article 1 – Ligue A Masculine

### 1.1 Saison Régulière : matchs Aller/Retour : 26 journées pour 182 matchs

A l'issue de cette saison régulière et sous réserve de décision contraire de la FFvolley, LNV ou DNACG :

- Les clubs classés de la 1<sup>ère</sup> à la 8<sup>ème</sup> place disputent les matchs de Play-Offs du Championnat de France;
- Les clubs classés de la 9<sup>ème</sup> à la 13<sup>ème</sup> place sont maintenus sportivement en LAM ;
- Le club classé à la 14<sup>ème</sup> place est relégué sportivement en division inférieure ;

### 1.2 Play-Offs du Championnat de France de Ligue A Masculine

#### Formule Sportive :

Les ¼ de finale se disputent au meilleur des 5 matchs :

- Les matchs 1 et 2 ont lieu sur le terrain du club le mieux classé à l'issue de la saison régulière ;
- Les matchs 3 et 4 ont lieu sur le terrain du club le moins bien classé à l'issue de la saison régulière ;
- Le match 5 a lieu sur le terrain du club le mieux classé à l'issue de la saison régulière ;
- Le club ayant 3 victoires est qualifié pour les ½ finales.

Les ½ finales se disputent en matchs Aller/Retour et Appui éventuel :

- Le match Aller a lieu sur le terrain du club le mieux classé à l'issue de la saison régulière ;
- Le match Retour a lieu sur le terrain du club le moins bien classé à l'issue de la saison régulière ;
- En cas d'égalité de victoires, un match d'Appui se déroule sur le terrain du club le mieux classé à l'issue de la saison régulière.

Les Finales se disputent en matchs Aller/Retour et set en or éventuel :

- Le match Aller a lieu sur le terrain du club le moins bien classé à l'issue de la saison régulière ;
- Le match Retour a lieu sur le terrain du club le mieux classé à l'issue de la saison régulière ;
- En cas d'égalité de victoires, quel que soit le score de chaque match (3-0, 3-1, 3-2), un set en or de 15 points se déroule à la suite du match Retour sur le terrain du club le mieux classé à l'issue de la saison régulière.

#### 1.2.1 Quarts de finale du Championnat de France de Ligue A Masculine

Les ¼ de finale sont répartis comme suit et se jouent en 3 matchs gagnants :

- Le club classé 1<sup>er</sup> contre le club classé 8<sup>ème</sup> à l'issue de la saison régulière (match A) ;
- Le club classé 2<sup>ème</sup> contre le club classé 7<sup>ème</sup> à l'issue de la saison régulière (match B) ;
- Le club classé 3<sup>ème</sup> contre le club classé 6<sup>ème</sup> à l'issue de la saison régulière (match C) ;
- Le club classé 4<sup>ème</sup> contre le club classé 5<sup>ème</sup> à l'issue de la saison régulière (match D).

#### 1.2.2 Demi-finales du Championnat de France de Ligue A Masculine

Y participent les vainqueurs des ¼ de finale et se jouent en 2 matchs gagnants :

- Vainqueur du match A contre le vainqueur du match D (match E) ;
- Vainqueur du match B contre le vainqueur du match C (match F).

#### 1.2.3 Finales du Championnat de France de Ligue A Masculine

Y participent les vainqueurs des ½ finales et se jouent en matchs Aller/Retour et set en or éventuel :

- Vainqueur du match E contre le vainqueur du match F.

### 1.3 Classement du Championnat de France de Ligue A Masculine

- Le vainqueur des Play-Offs est classé 1<sup>er</sup> et sacré Champion de France de LAM ;
- Le classement de la 2<sup>ème</sup> à la 14<sup>ème</sup> place du Championnat de France de LAM est établi dans l'ordre du classement de la saison régulière ;
- Le club classé à la 14<sup>ème</sup> place est relégué sportivement en division inférieure.

## 1.4 Attribution des Coupes d'Europe

Les coupes d'Europe pour la saison 2024/2025 sont attribuées de la manière suivante sous réserve de modification CEV :

- ECL : Champion de France – Vainqueur des Play-Offs
- CEV Cup (1) : Club classé 1<sup>er</sup> de la saison régulière
- CEV Cup (2) : Vainqueur de la Coupe de France
- Challenge Cup (1) : Club finaliste des Play-Offs
- Challenge Cup (2) : Club classé 2<sup>ème</sup> de la saison régulière

Si le Champion de France est également le club classé 1<sup>er</sup> de la saison régulière :

- ECL : Champion de France – Vainqueur des Play-Offs
- CEV Cup (1) : Club finaliste des Play-Offs
- CEV Cup (2) : Vainqueur de la Coupe de France
- Challenge Cup (1) : Club classé 2<sup>ème</sup> de la saison régulière
- Challenge Cup (2) : Club classé 3<sup>ème</sup> de la saison régulière

En cas de cumul de titres, l'attribution des coupes d'Europe se fait dans l'ordre du classement de la saison régulière.

## Article 2 – Ligue A Féminine

### 2.1 Saison Régulière : matchs Aller/Retour : 26 journées pour 156 matchs

A l'issue de cette saison régulière et sous réserve de décision contraire de la FFvolley, LNV ou DNACG :

- Les clubs classés de la 1<sup>ère</sup> à la 8<sup>ème</sup> place disputent les matchs de Play-Offs du Championnat de France;
- Dans le cas où France Avenir 2024 est classé de la 1<sup>ère</sup> à la 8<sup>ème</sup> place, il ne participe pas aux Play-Offs et le club classé 9<sup>ème</sup> y participe ;
- Les clubs classés de la 9<sup>ème</sup> à la 12<sup>ème</sup> place sont maintenus sportivement en LAF ;
- Le club classé à la 13<sup>ème</sup> place est relégué sportivement en division inférieure ;
- Dans le cas où France Avenir 2024 est classé à la 13<sup>ème</sup> place, il est maintenu sportivement en LAF et le club classé 12<sup>ème</sup> est relégué sportivement en division inférieure.

### 2.2 Play-Offs du Championnat de France de Ligue A Féminine

Formule Sportive :

Les ¼ de finale se disputent au meilleur des 5 matchs :

- Les matchs 1 et 2 ont lieu sur le terrain du club le mieux classé à l'issue de la saison régulière ;
- Les matchs 3 et 4 ont lieu sur le terrain du club le moins bien classé à l'issue de la saison régulière ;
- Le match 5 a lieu sur le terrain du club le mieux classé à l'issue de la saison régulière ;
- Le club ayant 3 victoires est qualifié pour les ½ finales.

Les ½ finales se disputent en matchs Aller/Retour et Appui éventuel :

- Le match Aller a lieu sur le terrain du club le mieux classé à l'issue de la saison régulière ;
- Le match Retour a lieu sur le terrain du club le moins bien classé à l'issue de la saison régulière ;
- En cas d'égalité de victoires, un match d'Appui se déroule sur le terrain du club le mieux classé à l'issue de la saison régulière.

Les Finales se disputent en matchs Aller/Retour et set en or éventuel :

- Le match Aller a lieu sur le terrain du club le moins bien classé à l'issue de la saison régulière ;
- Le match Retour a lieu sur le terrain du club le mieux classé à l'issue de la saison régulière ;
- En cas d'égalité de victoires, quel que soit le score de chaque match (3-0, 3-1, 3-2), un set en or de 15 points se déroule à la suite du match Retour sur le terrain du club le mieux classé à l'issue de la saison régulière.

#### 2.2.1 Quarts de finale du Championnat de France de Ligue A Féminine

Les ¼ de finale sont répartis comme suit et se jouent en 3 matchs gagnants :

- Le club classé 1<sup>er</sup> contre le club classé 8<sup>ème</sup> à l'issue de la saison régulière (match A) ;

- Le club classé 2<sup>ème</sup> contre le club classé 7<sup>ème</sup> à l'issue de la saison régulière (match B) ;
- Le club classé 3<sup>ème</sup> contre le club classé 6<sup>ème</sup> à l'issue de la saison régulière (match C) ;
- Le club classé 4<sup>ème</sup> contre le club classé 5<sup>ème</sup> à l'issue de la saison régulière (match D).

## 2.2.2 Demi-finales du Championnat de France de Ligue A Féminine

Y participent les vainqueurs des ¼ de finale et se jouent en 2 matchs gagnants :

- Vainqueur du match A contre le vainqueur du match D (match E) ;
- Vainqueur du match B contre le vainqueur du match C (match F).

## 2.2.3 Finales du Championnat de France de Ligue A Féminine

Y participent les vainqueurs des ½ finales et se jouent en matchs Aller/Retour et set en or éventuel :

- Vainqueur du match E contre le vainqueur du match F.

## 2.3 Classement du Championnat de France de Ligue A Féminine

- Le vainqueur des Play-Offs est classé 1<sup>er</sup> et sacré Champion de France de LAF ;
- Le classement de la 2<sup>ème</sup> à la 13<sup>ème</sup> place du Championnat de France de LAF est établi dans l'ordre du classement de la saison régulière ;
- Le club classé à la 13<sup>ème</sup> place est relégué sportivement en division inférieure ;
- Dans le cas où France Avenir 2024 est classé à la 13<sup>ème</sup> place, il est maintenu sportivement en LAF et le club classé 12<sup>ème</sup> est relégué sportivement en division inférieure.

## 2.4 Attribution des Coupes d'Europe

Les coupes d'Europe pour la saison 2024/2025 sont attribuées de la manière suivante sous réserve de modification CEV :

- ECL (1) : Champion de France – Vainqueur des Play-Offs
- ECL (2) : Club classé 1<sup>er</sup> de la saison régulière
- CEV Cup (1) : Vainqueur de la Coupe de France
- CEV Cup (2) : Club finaliste des Play-Offs
- Challenge Cup : Club classé 2<sup>ème</sup> de la saison régulière

Si le Champion de France est également le club classé 1<sup>er</sup> de la saison régulière :

- ECL (1) : Champion de France – Vainqueur des Play-Offs
- ECL (2) : Club finaliste des Play-Offs
- CEV Cup (1) : Vainqueur de la Coupe de France
- CEV Cup (2) : Club classé 2<sup>ème</sup> de la saison régulière
- Challenge Cup : Club classé 3<sup>ème</sup> de la saison régulière

En cas de cumul de titres, l'attribution des coupes d'Europe se fait dans l'ordre du classement de la saison régulière.

## Article 3 - Ligue B Masculine

### 3.1 Saison Régulière : matchs Aller/Retour : 22 journées pour 132 matchs

A l'issue de cette saison régulière et sous réserve de décision contraire de la FFvolley, LNV ou DNACG :

- Les clubs classés de la 1<sup>ère</sup> à la 8<sup>ème</sup> place disputent les matchs de Play-Offs du Championnat de France ;
- Dans le cas où France Avenir 2024 est classé de la 1<sup>ère</sup> à la 8<sup>ème</sup> place, il ne participe pas aux Play-Offs et le club classé 9<sup>ème</sup> y participe ;
- Les clubs classés de la 9<sup>ème</sup> à la 11<sup>ème</sup> place sont maintenus sportivement en LBM ;
- Le club classé à la 12<sup>ème</sup> place est relégué sportivement en division inférieure ;
- Dans le cas où France Avenir 2024 est classé à la 12<sup>ème</sup> place, il est maintenu sportivement en LBM et le club classé 11<sup>ème</sup> est relégué sportivement en division inférieure.

### 3.2 Play-Offs du Championnat de France de Ligue B Masculine

#### Formule Sportive :

Les ¼ de finale se disputent au meilleur des 5 matchs :

- Les matchs 1 et 2 ont lieu sur le terrain du club le mieux classé à l'issue de la saison régulière ;
- Les matchs 3 et 4 ont lieu sur le terrain du club le moins bien classé à l'issue de la saison régulière ;
- Le match 5 a lieu sur le terrain du club le mieux classé à l'issue de la saison régulière ;
- Le club ayant 3 victoires est qualifié pour les ½ finales.

Les ½ finales se disputent en matchs Aller/Retour et Appui éventuel :

- Le match Aller a lieu sur le terrain du club le mieux classé à l'issue de la saison régulière ;
- Le match Retour a lieu sur le terrain du club le moins bien classé à l'issue de la saison régulière ;
- En cas d'égalité de victoires, un match d'Appui se déroule sur le terrain du club le mieux classé à l'issue de la saison régulière.

Les Finales se disputent en matchs Aller/Retour et set en or éventuel :

- Le match Aller a lieu sur le terrain du club le moins bien classé à l'issue de la saison régulière ;
- Le match Retour a lieu sur le terrain du club le mieux classé à l'issue de la saison régulière ;
- En cas d'égalité de victoires, quel que soit le score de chaque match (3-0, 3-1, 3-2), un set en or de 15 points se déroule à la suite du match Retour sur le terrain du club le mieux classé à l'issue de la saison régulière.

#### 3.2.1 Quarts de finale du Championnat de France de Ligue B Masculine

- Les ¼ de finale sont répartis comme suit et se jouent en 3 matchs gagnants :
- Le club classé 1<sup>er</sup> contre le club classé 8<sup>ème</sup> à l'issue de la saison régulière (match A) ;
- Le club classé 2<sup>ème</sup> contre le club classé 7<sup>ème</sup> à l'issue de la saison régulière (match B) ;
- Le club classé 3<sup>ème</sup> contre le club classé 6<sup>ème</sup> à l'issue de la saison régulière (match C) ;
- Le club classé 4<sup>ème</sup> contre le club classé 5<sup>ème</sup> à l'issue de la saison régulière (match D).

#### 3.2.2 Demi-finales du Championnat de France de Ligue B Masculine

Y participent les vainqueurs des ¼ de finale et se jouent en 2 matchs gagnants :

- Vainqueur du match A contre le vainqueur du match D (match E) ;
- Vainqueur du match B contre le vainqueur du match C (match F).

#### 3.2.3 Finales du Championnat de France de Ligue B Masculine

Y participent les vainqueurs des ½ finales et se jouent en matchs Aller/Retour et set en or éventuel :

- Vainqueur du match E contre le vainqueur du match F.

### 3.3 Classement du Championnat de France de Ligue B Masculine

- Le vainqueur des Play-Offs est classé 1<sup>er</sup>, déclaré Champion de France de LBM et accède sportivement en LAM ;
- Le classement de la 2<sup>ème</sup> à la 12<sup>ème</sup> place du Championnat de France de LBM est établi dans l'ordre du classement de la saison régulière.
- Le club classé à la 12<sup>ème</sup> place est relégué sportivement en division inférieure ;
- Dans le cas où France Avenir 2024 est classé à la 12<sup>ème</sup> place, il est maintenu sportivement en LBM et le club classé 11<sup>ème</sup> est relégué sportivement en division inférieure.

### Article 4 – Cas de saison incomplète ou d'arrêt prématuré des championnats LNV

En cas de circonstances exceptionnelles et d'impossibilité manifeste de terminer la saison ou l'impossibilité de jouer toutes les journées dans leur intégralité, les classements finaux seront déterminés selon les dispositions exposées ci-après.

#### 4.1 Si l'arrêt a lieu avant la fin des matchs aller

Dans ce cas, la saison blanche sera décrétée : pas de titre, ni accession/relégation, qualification en Coupe d'Europe à l'identique de la saison n-1.

#### 4.2 Si l'arrêt a lieu après la fin des matchs aller et avant la fin de la saison régulière

Les titre, accession/relégation et qualifications en Coupe d'Europe sont attribués :

- en fonction du classement au prorata du nombre de points par match si toutes les équipes ont joué au moins 75% des matchs de la saison régulière,
- en fonction du classement à la fin des matchs aller dans le cas contraire.

#### 4.3 Si l'arrêt a lieu après la fin de la saison régulière et pendant les play-offs

Dans ce cas, les titre, accession/relégation et qualifications en Coupe d'Europe sont attribués selon le classement au terme de la saison régulière.

#### 4.4 Si les journées de championnat de la saison régulière n'ont pu se dérouler dans leur intégralité

##### 4.4.1 Si le nombre de matchs joués est inférieur à la moitié des matchs de la saison régulière pour une ou plusieurs équipes

Dans ce cas, la saison blanche sera décrétée : pas de titre, ni accession/relégation, qualification en Coupe d'Europe à l'identique de la saison n-1.

##### 4.4.2 Si certaines journées de championnat sont incomplètes au terme de la saison régulière

Pour la bonne tenue des Play-Offs, la Commission sportive pourra décider de ne pas maintenir certaines rencontres de saison régulière si le calendrier sportif ne le permet pas.

Le classement de la saison régulière sera arrêté selon les dispositions suivantes :

- en fonction du classement au prorata du nombre de points par match si toutes les équipes ont joué au moins 75% des matchs de la saison régulière,
- en fonction du classement à la fin des matchs aller dans le cas contraire.

Ce classement déterminera :

- L'ordre des rencontres des Play-Offs, si le championnat LNV peut se poursuivre jusqu'à son terme.
- Les titre, accession/relégation et qualifications en Coupe d'Europe dans le cas contraire.

#### 4.5 Aménagement de la formule sportive des Play-Offs

Le Bureau de la LNV aura la possibilité d'adapter les formules sportives des Play-Offs en cas d'impossibilité de les tenir selon les formules initiales.

### Article 5 - Calcul des points pour le classement des championnats LNV

Le classement des compétitions Masculine et Féminine s'effectue selon le barème suivant par addition de points.

<b>Rencontre gagnée 3/1 ou 3/0</b>	3 points
<b>Rencontre gagnée 3/2</b>	2 points
<b>Rencontre perdue 2/3</b>	1 point
<b>Rencontre perdue 1/3 ou 0/3</b>	0 point

**Rencontre perdue par pénalité**

moins 1 point - 3/0 (25/0, 25/0, 25/0) (sauf exception art. 8.2 alinéa 2 du règlement sportif)

**Rencontre perdue par forfait**

moins 3 points - 3/0 (25/0, 25/0, 25/0)

En cas d'égalité de points, le classement prend en compte par ordre de priorité :

- le retrait de point(s) infligé par toute commission compétente et/ou la DNACG
- le nombre de victoires
- le quotient des sets
- le quotient des points

Lorsqu'un groupement sportif est déclaré forfait général au cours ou à la fin des épreuves d'une compétition qui se déroule en matchs « Aller » et « Retour », les points acquis ou perdus contre ce groupement sportif, tant à l'« Aller » qu'au « Retour » sont annulés. Le groupement sportif est classé dernier et est remis à la disposition de la Fédération la saison suivante.

**Article 6 - Diffusion des classements**

A l'issue des compétitions de la LNV, la Commission sportive établit le classement des clubs de la LNV et le transmet à la FFvolley (Commission fédérale sportive).